

Pistes de solution pour maintenir le système de milice

Adapter l'organisation des communes

» Se concentrer sur les questions stratégiques

Afin de pouvoir conserver le système de milice, les tâches opérationnelles et stratégiques doivent être séparées de façon plus claire. L'exécutif doit se focaliser sur les tâches stratégiques. Le temps investi peut ainsi être réduit.

» Adapter l'organisation interne

Grâce à de nouveaux modèles de gestion communale, à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, à un réexamen des dates et du rythme des séances ainsi qu'à un élargissement des exécutifs, le volume de travail pourra encore être réduit. Les mandats politiques deviendront ainsi à nouveau intéressants pour des commerçants et des artisans, des entrepreneurs ou des gens occupant des postes de direction.

» Renforcer l'administration

Une séparation plus nette entre tâches opérationnelles et stratégiques implique un renforcement des administrations communales. Cela ne signifie pas forcément plus de postes mais davantage de compétence professionnelle. Celle-ci peut être assurée grâce à une coopération avec d'autres communes, des mandats externes ainsi qu'à une formation et à un perfectionnement du personnel communal. Différents modèles de gestion offrent des solutions.

Agrandir la base de recrutement et améliorer le recrutement

» Attirer de jeunes candidats

La base de recrutement peut être agrandie en recourant davantage aux jeunes. D'ici 2026, l'ACS entend augmenter de manière substantielle le nombre de conseillers communaux de moins de 40 ans.

» Faire appel à davantage de femmes

A l'échelle de l'ensemble de la Suisse, les femmes assument moins d'un quart des mandats exécutifs dans les communes. Après une augmentation jusqu'à la fin du XXe siècle, la représentation des femmes a stagné au niveau des communes, contrairement à ce qui s'est passé au niveau national. Les communes cherchent à mobiliser plus de femmes – aussi en dehors des partis.

» Associer davantage de retraités

La part des plus de 65 ans au sein des autorités communales se monte à environ 5%. De nombreuses personnes retraitées disposent d'une riche expérience et de temps libre. Un

renforcement de leur représentation correspondrait à l'évolution démographique. Un mandat exécutif pourrait de plus faciliter le passage de la vie active à la retraite.

» **Mieux concilier profession et mandat exécutif**

Pour les salariés, il est toujours plus difficile de concilier profession et mandat public. C'est particulièrement vrai pour les personnes qui occupent des postes de cadre. Il faut de la compréhension de la part de l'employeur privé ou public, une politique du temps de travail et une pratique de mise en disponibilité adaptées, ainsi que des modèles de temps de travail flexibles. Les communes sont appelées à renforcer la compréhension de l'économie pour le système de milice et à montrer que le public et les entreprises profitent tous les deux de l'exercice d'un mandat public.

Améliorer l'attrait des mandats

» **Montrer de l'estime**

La valorisation – respect, reconnaissance, rémunération – est un aspect important de l'attrait des mandats publics. Beaucoup de communes ont augmenté ces dernières années les indemnités versées. Le développement d'une culture de la reconnaissance est également important. Il n'est en effet pas seulement nécessaire d'augmenter les indemnités financières mais aussi la valeur attachée à l'engagement bénévole.

» **Augmenter la marge de manœuvre**

Une marge de manœuvre toujours plus petite et le transfert de compétences au canton et à la Confédération affaiblissent l'attrait du travail des autorités de milice communales. L'ACS s'oppose à la mise sous tutelle croissante des communes par les cantons et la Confédération. Elle exige d'eux un respect conséquent du principe de subsidiarité ainsi que des directives proches des citoyens et applicables dans le système de milice.

<http://www.milizsystem.ch/milizsystem-fr/milizsystem/loesungsansaetze/index.php>